



Le

FURET DE LYON.

Industrie, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Théâtres, Mœurs et Modes.

ON S'ABONNE au FURET, chez M. BARON, libraire, rue Clermont, et chez M. GÉURY, tenant cabinet de lecture, place des Célestins. — Le prix de l'abonnement, qui se paye d'avance, est de 5 fr. par trimestre pour Lyon, 50 centimes en sus par trimestre dans le département, et hors du département 1 franc en sus par trimestre. — Le prix des annonces est de 25 centimes par ligne. — CE JOURNAL PARAÎT LE DIMANCHE ET LE JEUDI.

INDUSTRIE ET MANUFACTURES.

SOIERIES.

Les récoltes de cocons se font encore en France suivant les procédés indiqués dans *la Maison rustique*, ce livre de notre enfance où nous apprîmes les premiers éléments des arts. L'éducation des vers à soie n'a pas changé; c'est encore aux grossières mains d'une servante de ferme qu'est remis quelques jours par année le soin de créer ces fils si délicats qui doivent former les brillants tissus que la mode et le luxe nous rendent chaque jour plus nécessaires. Ainsi se trouve livrée à l'imperfection des procédés agricoles la moitié de notre récolte, et de là les déchets énormes qui renchérissent la matière première; de là les difficultés qui se présentent à chaque instant dans le choix, dans l'ouvraison, dans le tissage de nos soies indigènes. Le déchet qui en résulte est évalué à 10 millions de francs, et l'on ne peut calculer les pertes que cause l'impossibilité de fabriquer de beaux tissus avec une matière première mal préparée.

Depuis ces deux dernières années, il semblait, à l'activité de l'industrie à Lyon, que nos manufactures se ranimaient. Ce n'était pourtant qu'à l'avilissement des prix de main-d'œuvre, qu'à la misère profonde de la classe ouvrière qu'était due cette activité inespérée; elle prouvait qu'il nous était encore possible de trouver des débouchés pour nos produits si nous savions fabriquer à bon marché. Mais en vain nous cherchons chaque année à suppléer à l'imperfection de nos procédés agricoles par des importations en soie grège; en vain nous payons un tribut de 60 millions par an à l'étranger pour entretenir nos fabriques. Il semble que nos efforts mêmes pour ressaisir la supériorité qui nous échappe, rendent encore notre chute plus certaine.

L'Italie et l'Allemagne envoient leurs fabricans étudier chez nous les métiers à tisser et les teintures. Les écoles de Lyon comptent presque un nombre égal d'étrangers et de Français, et l'on ne cite encore qu'un seul fabricant de cette ville qui soit allé étudier hors de France l'art du moulinage, qui est particulièrement l'opération la plus mal faite dans nos provinces. Si la cherté de notre main-d'œuvre nous ôte tout moyen de lutter, pour les *unis*, avec la Suisse et l'Allemagne, ne voyez-vous pas que c'est seulement à l'absence des lumières et à la ténacité de la routine que nous devons notre infériorité, si l'on compare nos produits à ceux de Manchester.

Ici devrait se faire sentir la main puissante d'un gouvernement protecteur.

Napoléon fonda un prix de 40,000 fr. pour l'inventeur d'une machine à filer le lin. En Prusse, celui qui importa à Elberfeld la première machine à la Jacquard, reçut presque immédiatement les titres d'une propriété de la valeur de 500,000 francs, il fut comblé d'honneurs, et ce n'était rien de trop pour l'homme qui venait de doter sa patrie d'une industrie nouvelle.

Rechercher d'abord les causes qui influent si péniblement sur notre industrie, favoriser ensuite le perfectionnement de l'art par des encouragemens sagement accordés aux habiles mécaniciens, aux savans agriculteurs qui relèveraient cette branche de commerce si long-temps l'apanage exclusif de nos provinces méridionales; enfin ouvrir ses ports avec précaution aux tissus étrangers qui viendraient offrir un type nouveau, en même temps qu'ils serviraient à stimuler le zèle de nos concitoyens: voilà une partie de ce que peut faire un gouvernement protecteur de l'industrie pour relever en France celle des soieries.

C'est ce que la Restauration a négligé. Trop préoccupée des intérêts de la propriété, elle a d'abord voulu favoriser la culture dans le midi, et n'a pas compris que la routine et la grossièreté des procédés diminuent chaque jour l'aisance du cultivateur bien plus que ne ferait le perfectionnement des arts, qui permettrait aux fabricans de consommer une plus grande quantité de matière première, et de créer une plus grande quantité de produits.

Ici se sont présentés trois intérêts qui semblent d'abord opposés, mais qui, dans le système économique, où le travail est une propriété réelle, aliénable et productive, doivent converger vers un même but, l'intérêt du cultivateur, celui du fabricant, celui de l'ouvrier; qu'il y ait demande de produit, et chacun se trouve indemnisé du loyer de sa terre, de son capital ou de son travail.

Ainsi, admettons les soies étrangères, le fabricant produira et l'ouvrier recevra un salaire qui payera son travail et sustentera sa vie. Perfectionnons le moulinage, propageons la culture du mûrier multicaule; inventons, s'il est possible, des moyens de conservation pour les cocons, et des procédés de lotissage sans faire sur chaque flotte les déchets énormes que nous faisons aujourd'hui, et la culture s'étendra, luttera avec les produits étrangers; quelques années suffiront pour prouver aux propriétaires du midi que le mûrier peut accroître d'un tiers les produits de leurs terres.

Là donc se trouve toute la question du commerce des soies; perfectionner le travail mécanique, abandonner la routine, supprimer les courtages, les commissions, les déchets, les transports inutiles, ainsi qu'on le fait en Angleterre, pour arriver à produire à un prix aussi bas qu'en Suisse et en Allemagne.

ÉLOQUENCE ET ARITHMÉTIQUE.

Quel assemblage bizarre, allez-vous dire, lecteur! éloquence et arithmétique! arithmétique et éloquence! le singulier titre! Oh oui, bien singulier, j'en conviens; mais ne vous hâtez de me blâmer pour l'avoir pris, car j'ai plus d'une raison quand j'agis de la sorte. D'abord, vous croyez, avec

tout le monde, qu'il n'y a rien de moins éloquent qu'une addition! eh bien! vous vous trompez. Une addition est parfois plus élocuente qu'une harangue de Démosthène, qu'un discours de Cicéron, qu'un panégyrique de Bossuet, qu'une SORTIE véhémement de Mirabeau!... Si vous en doutez, procurez-vous une petite brochure de M. Cormenin, que vient de publier à Paris le libraire Setier. Bien qu'il ne soit question dans cette brochure que de *comptes, mémoires de cuisine* et dépenses courantes d'une grande maison, le tout accompagné de chiffres bien alignés, bien corrects; bien que, suivant une foule de personnes, il n'y ait qu'à bâiller devant des additions, j'ose vous promettre le contraire à celles de M. Cormenin. Pour moi, j'aime ses additions, son arithmétique; que dis-je, je préfère son plus petit calcul à un roman de Jules Janin, voire même aux *Orientales* de Victor Hugo. Lisez, et vous verrez si j'ai tort!...

« Songez, Sire, à cette gloire si rare et si pure d'un citoyen appelé comme vous au gouvernement de son pays, assez désintéressé pour ne rien demander, assez riche pour ne rien coûter au peuple. Vous le savez, Sire, votre fortune personnelle est immense. Vous possédiez avant de monter sur le trône, si je ne me trompe,

En biens privés.	41,000	hectares de bois.
En apanage.	36,000	
La Reine votre épouse. . . .	2,800	
Vos enfans.	314	
La princesse votre sœur. . .	28,800	
Le duc d'Aumale (s'il gagne son procès)	50,000	
	178,914	hectares.

» Ces bois produisent annuellement, dit-on, savoir :

Au profit du roi (biens privés)	1,720,000
— (apanage)	2,500,000
— de la reine	150,000
— des princes et princesses.	25,000
— de M. ^{me} Adélaïde. . . .	1,120,000
— du duc d'Aumale	2,000,000
	7,495,000

» Il suit de ce petit aperçu que votre auguste famille, Sire, est patrimoniallement la mieux rentée, en forêts, de toutes les familles princières de l'Europe.

» Je me permettrai aussi de vous rappeler que le duc d'Aumale, n'étant âgé que de dix ans, vous jouirez de ses deux millions de revenus (toujours s'il gagne son procès), aux termes de l'article 584 du Code civil, jusqu'à ce qu'il ait atteint dix-huit ans accomplis, c'est-à-dire pendant huit ans et seize jours.

» Je ne sais pas si, indépendamment de vos immeubles qui sont au soleil, et qui par conséquent peuvent se reconnaître et s'apprécier, vous auriez de riches capitaux placés sur l'état ou sur des particuliers, ou sur des banques plus ou moins éloignées. Ma respectueuse discrétion m'interdit à cet égard toute recherche et toute demande.

» Sire, vous avez la simplicité d'un philosophe et les mœurs d'un honnête homme; qu'avez-vous besoin de tant de richesses? que vous servira-t-il d'ajouter 126,000 hectares de bois à 536,000 que vous possédez déjà? L'ornement de votre trône, n'est-ce pas la vertu de la reine? vos perles et vos diamans, n'est-ce pas votre jeune et charmante famille? Les douceurs de la vie domestique, ne les regrettez-vous plus? L'amour des Français soulagés ne rira-t-il pas mieux à vos regards que la pompe, l'étiquette et les futiles cérémonies de vos fêtes théâtrales?

» Ah! Sire, lorsque pauvre fugitif vous alliez étudier la liberté sur les rivages de l'Amérique; ou que, dans les vallées de la Suisse, vous honoriez votre proscription par la dure patience du travail, vous ne vous doutiez pas qu'un jour des flatteurs, peste des cours, vous proposeraient de ne pas vous contenter, sur un trône populaire, de cinq à six millions de rentes. Repoussez les perfides conseils de ces hommes qui n'aiment point le peuple, et qui ne vous aiment pas. Faites déclarer par les Chambres que vos biens privés, ainsi que l'apanage dont vous avez prescrit la propriété par 160 ans de

possession, vous appartiendront sans retour. Gardez le Palais-Royal, que vous avez embelli pour l'agrément du public et pour votre profit. Ne demandez pour vous qu'un autre palais d'hiver avec une résidence d'été; mais demandez pour la reine 1,500,000 francs, que nous vous accorderons avec joie, pour qu'elle les répande en bienfaits, et se fasse aimer et bénir encore davantage; car il n'y a que les femmes qui sachent, sans la dégrader, soulager l'infortune. Voilà, Sire, votre liste civile.

» Laissez à la nation ces 14 millions d'argent qui, ajoutés à tant d'autres, épuiseront ses forces et sa substance; ces vastes palais qui ne doivent être pleins que de sa grandeur; ces bibliothèques et ces musées qui sont les nobles plaisirs de son goût et de son intelligence; ces bandeaux de diamans et ces couronnes de perles orientales qui ne siéent qu'à la beauté de cette reine majestueuse.

» Pour vous, tirez votre éclat de votre modestie, votre gloire de sa puissance, et votre force de sa liberté.

» Sire, si cette fatalité qui pousse et renverse les rois les uns sur les autres, et qui les traîne par les mêmes chemins aux mêmes abîmes, s'attachait un jour à vos pas; si l'un de ces coups de tonnerre qui éclatent dans la sombre nuée des tempêtes politiques vous précipitait du trône, il serait beau pour vous d'en descendre comme vous y êtes monté, sans avoir rien coûté à votre pays. »

CHAUVIN, TAPIN, JEAN-JEAN.

JEAN-JEAN.

Dit' donc, Chauvin, combien qu' ça fait 14 millions ?

CHAUVIN.

Tiens ! t' sais pas combien ça fait 14 millions?... Eh bien ! ça fait... ça fait... Ma foi ! j'en sais rien ; mais c'est-z-égal, ça doit faire une bonne somme tout d' même... Dieu de dieu, 14 millions!... Pourquoi que te demandes ça ?

JEAN-JEAN.

C'est parce que j'è é lu le *journô* LE MESSAGER, que not' capitaine y le reçoit, et qui disait l'aut' jour que c'était pas trop que 14 millions...

CHAUVIN.

C'est ben possible que ça soye un' petit' somme...

JEAN-JEAN.

Oui ; puisque ce *journô* y disait que c'était pas une grosse somme, que ça ferait pas trop pour un an...

CHAUVIN.

Tais-toi donc, méchant conscrit!... Pour un an!... C'est comme si te disais qu'on peut avaler à jeûn une pièce de 12 avec son affût et ses servans!...

JEAN-JEAN.

Vous fâchez pas, Chauvin, pisque c'est le *journô*...

TAPIN.

Mille baguettes! quelle ration qu'il aurait celui-là!...

CHAUVIN.

Ça peut pas être dans l' militaire, qu' nous avons qu'un sou tous les cinq jours.

TAPIN.

Quand le caporal y fait pas la queue encore!...

JEAN-JEAN.

Y paraît qui y a pas de *caporals* dans ce régiment-là!

CHAUVIN.

Est-ce que y a pas de cett' grain'la partout! Ah! mille tonnerres, si j'étais tant seulement fourrier dans c'tte compagnie, comme je m'en donnerais! que de bosses! tous les jours à la barrière avec de jolies particulières, que rien leu-z-y manquera!... du vin à 16, des gros morceaux de lapin, tout le tremblement, quoi!....

TAPIN.

Et pis, ton service?

CHAUVIN.

Je le ferais faire par un autre.

JEAN-JEAN.

Et ben moi, si ça me venait, je ferais vite un remplaçant pour retourner au pays.

CHAUVIN.

Què que t' ferais au pays? qu'on dit qui y a pas d'ouvrage et qu'on y meure de faim.

JEAN-JEAN.

C'est-z-égal, j'aim' pas la caserne, c'est trop sévère.



TAPIN.

Mais, Jean-Jean, t'as la guérite et la salle de police à ton service, quand t' t'ennuies.

CHAUVIN.

Assez causé, Tapin. — Dis-donc, Jean-Jean, quand te r'iras chez le capitaine, lis donc su' son journal ou's-qui demeure celui-là qu'a 14 millions de prêt; te liras aussi combien qu'on l'y retient de solde par jour.

JEAN-JEAN.

Oui, Chauvin.

TAPIN.

T' veux donc nous quitter ?

CHAUVIN.

Dam' vois-tu, je m'embête ici, et que je serais pas fâché d'entrer dans c' régiment, si y tient garnison à Paris.

TAPIN.

Bah ! que que ça doit t' faire de rester à Paris ?

CHAUVIN.

Vois-tu, Tapin, j'aim' Paris, moi !... Si t' voyais ça !... Et pis, le Parisien est bon enfant, malgré que dans les *mémorables*... enfin suffit... qui nous a joliment descendu des hommes, le Parisien !...

JEAN-JEAN.

Av'-vous vu le roi, Chauvin ?

CHAUVIN.

Si j'ai vu le roi ? mieux qu'ça !... qui s'est approché de moi, qui m'a pris les mains et qui m'a dit : *Mon bon Chauvin, mon brave camarade, c'est à la vie, à la mort.*

TAPIN.

Y t'a pas dit : *Mon sujet*... ?

CHAUVIN.

Comment que t' dis ?

TAPIN.

Y t'a pas dit : *Mon bon sujet, mon brave sujet*....

CHAUVIN.

Non qu' je te dis ; oh ! y n'est pas fier le roi .. un vrai bon enfant.... Que j'étais avec mon cousin le serrurier, qu'il avait les mains plus noires que Jean-Jean quand il est de semaine, et que le roi l'y a serré tout de même....

TAPIN.

Ah ça ! y vous connaissait donc le roi ?...

CHAUVIN.

Du tout, c'est pa'ce que, dans les *mémorables*, j'avais pas voulu tirer su le bourgeois.

TAPIN.

Et ton cousin, quoi-t'est-ce donc qu'il avait fait ?

CHAUVIN.

Oh ! lui, c'est différent. Y s'est battu comme un sans-peur, à c'te fin qu'il a tué plus de 13 clampins de l'*ex-garde*.

TAPIN.

Le roi l'y a serré la main pour ça ?...

CHAUVIN.

Eh ! mais écoute donc, mon petit Tapin, y me semble que pour un bourgeois qu'est pas dans le militaire, c'est pas tant mal....

JEAN-JEAN.

Je pourrais jamais tuer autant d' monde qu' ça ; le cœur me manquerait.

CHAUVIN.

Est-y conscrit, ce pauvre Jean-Jean ! est-y conscrit !...

TAPIN.

Dis donc, Chauvin, toi que le roi te connaît, écris-l'y donc pour l'y faire à savoir qu'on m'a ôté mes galons de tambour-maître, parce que j'ai pas voulu enfoncer le bourgeois... qui s'avait armé...

CHAUVIN.

Non ; y vaut mieux attendre qui vienne ici... Te verras un bon enfant, va !... qu'il a une montre avec des breloques, que ça remplirait une giberne. « T'nez, not' sire, que je l'y dirai, en v'la encore un qui tire pas su le bourgeois ; une poignée de main comme à Chauvin et y sera content... »

TAPIN.

Y me donnera p't-être pour boire aussi ?

CHAUVIN.

Ah ! ça, je sais pas, vois-tu, parce que la France elle est pauvre, et qui faut que le roi y fasse des économies.

JEAN-JEAN.

Me donnerait-y mon congé, si je le demandais, le roi ?

CHAUVIN.

Comment, mille canons ! te demandes ton congé quand le

troupier il est bloqué partout, et que *les autres* y cherchent à nous enfoncer !...

JEAN-JEAN.

Le *journé* du capitaine y dit comm' ça que *les autres* y sont des bons enfans, qui y a rien à craindre...

CHAUVIN.

Ecoute, Jean-Jean, *les autres* sont toujours *les autres*, que j' te dis que j' les connais, et qui faut pas s'y fier. Mais t'es trop conscrit, toi, te comprends pas ça... — Entendez-vous le tambour, mes petits amis ! Jean-Jean, u'oublie pas d' voir ou's-qu'il est le régiment que t'as lu sur le journal.

JEAN-JEAN.

Oui, Chauvin.

MÉDECINE-PRATIQUE.

REMÈDE CONTRE LES BRULURES.

Le hasard vient de faire découvrir un remède pour les brûlures, dont l'efficacité tient du miracle. Un des garçons de M. Thomas, pâtissier célèbre à Paris, s'étant brûlé le bras en mettant des pâtés au four, et n'ayant point le temps d'avoir recours à la pomme-de-terre rappée et aux autres remèdes qu'on emploie ordinairement, imagina d'apaiser sa souffrance en mettant sur la plaie un pot de gelée de groseilles qui venait de lui servir à parer ses gâteaux. A peine eut-il étendu la confiture sur sa plaie, que la douleur s'amortit complètement, et deux jours après, il y avait à peine trace de brûlure. Cette guérison miraculeuse fut bientôt connue de tout le quartier. Une femme des bains de la rue de Grammont eut malheureusement l'occasion de faire l'épreuve de ce remède après une brûlure d'eau bouillante qui lui avait dépouillé tout le bras. Elle a été guérie avec un pot de gelée de groseilles de la même manière et aussi promptement. Cette nouvelle cure et plusieurs autres, prouvent que tous les genres de brûlures se guérissent sans douleur, par le moyen de ce procédé facile, qui ne laisse aucune cicatrice.

Il consiste simplement à couvrir la plaie de gelée de groseilles, à l'entourer d'un linge, et à ne lever l'appareil qu'après que la peau s'est refermée.

Quelle importante découverte pour les mères de famille !

ÉCONOMIE POLITIQUE RÉSUMÉE.

1. Le travail est une propriété.
2. Le prolétaire compte sur ses bras, comme le propriétaire sur son champ et sur son pré.
3. L'un sans l'autre sont comme l'âme sans le corps.
4. Le prolétaire et le propriétaire sont les deux sexes du monde social.
5. Seuls ils n'enfantent rien.
6. Leur union fait leur vertu.
7. Priver l'un de sa journée et du salaire qu'il en attend, c'est le voler, comme de prendre à l'autre son blé ou son chanvre.
8. Il n'y a point de pauvre et point de riche. Il y a deux conditions passagères de la vie.
9. Un revers fait un pauvre ; un regard fait un riche. Un mariage ou une mort change toutes les conditions.
10. L'égalité naît du courage.

VOILA CE QUE C'EST.

Un des hospices les mieux administrés de France vient d'établir que la journée commune des vieillards reçus dans l'établissement ne lui coûte que 75 centimes ; il en résulte qu'avec douze millions on pourrait loger, nourrir, vêtir, chauffer, etc., quarante-un mille quatre-vingt-quinze vieillards pendant les 365 jours de l'année.

— La population des dix-sept départemens indiqués ci-dessous (1) est de cinq millions deux cent vingt-sept mille

(1) Rhône, Loire, Ain, Isère, Haute-Loire, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Hérault, Gard, Pyrénées-Orientales, Aveyron et Lozère.

cent cinquante-deux habitants ; si le nombre des indigens est du dixième de cette population, c'est-à-dire de cinq cent vingt-deux mille sept cent quinze individus, on pourrait, avec douze millions, fournir une livre et demie de pain par jour à chacun de ces malheureux pendant les trois mois d'hiver.

— Il faudrait à un balancier qui fonctionnerait cinq heures chacun des 363 jours de l'année, vingt-huit années consécutives pour frapper douze millions de francs, dans la supposition qu'il donnerait quatre pièces de un franc par minute.

REVUE DES MODES.

AMEUBLEMENT.

Les meubles en marqueterie, de toute espèce de bois, sont les plus modernes.

Les tables de milieu, pour salon, ont des marbres blancs, bleus ou jaunes sur lesquels sont posés (sans plateaux dessous) des déjeuners en porcelaine de formes plates et en relief.

Un autre genre de tables de salon, mais destinées au travail, est en bois de frêne ou ébène, sur lesquelles, au lieu de marbre, sont des rosaces immenses en marqueterie.

Il y a des tables dont le dessus est une magnifique peinture sur marbre ou mosaïque, le pied massif en or supporté par des griffes.

Mais rien ne saurait égaler la variété des petites tables de boudoir ou de travail. C'est une grande mode que ces petites tables de fantaisie, pas plus grandes qu'une assiette, supportées sur un seul pied très-mince que l'on place dans tous les coins des salons et des chambres à coucher.

La quantité des fauteuils-dormeurs atteste leur mode aujourd'hui. On en voit en perses ou en maroquins de toutes nuances, pour s'assortir aux meubles des chambres auxquelles on les destine.

Le bois de *palissandre*, qui est odoriférant, est très en vogue et employé pour les écriitoires, couteaux de livres, semainiers et tous les articles de fantaisie. Il est de couleur brune et d'un vernis charmant. On l'emploie beaucoup pour boîte à ouvrage, nécessaire, boîte à ceinture et écarté, etc.

Les toilettes sont très-grandes et contiennent une profusion de pots et vases en porcelaine de couleur. Les plus belles ont un robinet placé sous la glace du fond, qui fait tomber l'eau dans le bassin du milieu. Cette eau se trouve placée dans des réservoirs de plomb et se vide hors des bassins par le même procédé.

Les armoires à glace sont en frêne ou érable; le haut à double corniche et volute.

Les coins de meubles sont toujours arrondis, les bois de lits carrés et formant des dossiers renversés.

LA MODE.

APHORISMES.

* * Suivant M. C. P., la liste civile n'est qu'un symbole ; suivant le peuple, c'est douze millions et douze châteaux.

* * La liste civile a dit au peuple : plus tu me donneras et plus je te chérirai. A quoi le peuple a répondu : plus tu me coûteras et moins je t'aimerai.

* * *L'argent du peuple est préférable à son amour.*

* * *L'argent est plus portatif, cela se met mieux dans une valise.* (Paroles de Labranche à M. Oronte.)

* * Un roi ne peut être populaire s'il n'a douze millions de liste civile.

* * *Le duc de l'Arc-en-ciel représente un million.*

* * Recette pour donner de l'indépendance à un jeune homme élevé au collège. Vous lui donnez un million par année.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

1,900 fr. de recette, pleurs, rires, bravos ; voilà en somme le résultat de la représentation donnée mardi à ce théâtre. A dimanche pour les détails.

BALLADE CHANTÉE DANS ZAMPA,

PAR M.^{lle} BERTHAUD, RÔLE DE CAMILLE.

D'une haute naissance,
Belle comme à seize ans,
Alice, dans Florence,
Charmait tous les amans.
A seize ans, comment faire
Pour défendre son cœur ?
Un seul parvint à plaire,
Et c'était un trompeur !...
D'un pareil maléfice,
Sainte Alice !

Préservez-nous,
Nous prions Dieu pour vous !

Flattant sa confiance,
Le traître, avant l'hymen,
Lui ravit l'innocence,
Et disparaît soudain.
Il reviendra, dit-elle...
Mais, ô funeste erreur !
Jamais près de sa belle
Ne revint le trompeur !
D'un pareil maléfice, etc.

Hélas ! sur ce rivage
Alice vint mourir...
Et cette froide image
Semble toujours gémir !
Quand, la nuit, on l'assure,
Le vent gronde en fureur,
Ce marbre encor murmure
Et nomme le trompeur !...
Ah ! soyez-nous propice,
Sainte Alice !

Veillez sur nous,
Nous prions Dieu pour vous !

BARCAROLLE CHANTÉE DANS LA MÊME PIÈCE,

PAR M. SIRAN, RÔLE DE ZAMPA.

Douce jouvencelle,
Viens sur ta nacelle
Traverser les flots ;
Tandis qu'elle vole,
Que ta barcarolle
Frappe les échos.
Si ton cœur n'aime déjà,
Sois moins fière,
Moins sévère,
Car bientôt ton tour viendra.

Aimable fillette,
Dont l'âme inquiète
Rêve un jeune époux ;
Dans ce mariage,
Tu vois le présage
Des jours les plus doux.
A ta voix l'écho dira :
Patience
Et constance,
Car bientôt ton tour viendra.

PROGRAMME DU THÉÂTRE.

Spectacle du Jeudi 19 janvier.

GRAND-THÉÂTRE.

ZAMPA, opéra-comique en trois actes, paroles de M. Melesville, musique de M. Hérold.

PERSONNAGES ET ACTEURS.

Zampa, M. Siran. — *Alphonse de Monza*, M. St.-Ange. — *Camille*, fille de *Lugano*, M.^{lle} Berthaud. — *Daniel*, M. André. — *Ritta*, M.^{me} Pépin. — *Dandolo*, M. Lecerf.

----- Comédie en trois actes.

RENSEIGNEMENTS.

VOITURES PUBLIQUES.

PARIS, 10 heures du soir, entreprise Gabaud et C^e, port St.-Clair, en face du pont Morand.

Coupé 49 fr.
Intérieur 41
Rotonde 36
Banquettes . . . 30

JOSEPH BEUF, Gérant.

Lyon. — Imprimerie de J. M. BOURSY, rue de la Poulallerie, n° 19.